

ÉDITORIAL

Pour un développement durable en côte picarde

Au regard de certains événements récents touchant le littoral picard, il semble que la

vision d'une nature dénuée de toute valeur et de toute signification, manipulable à merci parce que soumise à la dogmatique étriquée d'une pensée économique, soit enfin peu à peu abandonnée.

Le classement effectif des paysages de la rive sud de la baie de Somme initié par le recteur R. Mallet, la création d'un observatoire du littoral « côte d'Albâtre - côte picarde » qui annonce l'adhésion à une préoccupation globale de notre écosystème côtier, le projet d'une gestion rationnelle et raisonnable de l'exploitation des galets dans l'espace de « l'opération grand site », la relance par la Région de l'élaboration de la charte d'un parc naturel régional Picardie maritime... tout ceci marquerait enfin, dans le cadre de l'aménagement du littoral picard, l'adoption d'un nouveau paradigme, celui du développement durable, concept qui ne prend corps que s'il est appliqué.

Nombre de ces problèmes seront très certainement évoqués lors du colloque sur les « baschamps picards » qui se déroulera en octobre prochain. À cette occasion, l'association, comme elle l'a déjà fait en abordant le thème de « la baie de Somme » ou celui concernant « les falaises picardes », favorisera la rencontre de savoirs différents et aidera à mieux comprendre la complexité de notre environnement par l'information certes, mais surtout par la communication. Ces questions seront également abordées au cours de l'année, lors d'excursions ou de conférences réalisées dans le cadre des journées nationales du développement durable et pendant la semaine régionale de l'environnement.

Connaissant le rôle que doit jouer aujourd'hui la société civile et consciente que chacun de nous tient entre ses mains l'avenir de tous, l'association, par ses activités, a toujours souhaité promouvoir la participation du citoyen aux décisions, convaincue qu'il doit être concerté parce que concerné. Même si nous ne sommes pas toujours écoutés et entendus, « le peu, le très peu que l'on peut faire, il faut le faire quand même » (Théodore Monod).

Jacques MORTIER.

LPBS 1/06/04 15:39 Page 3

Assemblée générale du 13 mars 2004 à Abbeville

La séance débute à 15 heures en présence d'une trentaine de personnes

(soixante-neuf adhérents ont donné des pouvoirs). Le président remercie les participants et évoque la mémoire de R. Mallet :

« Nous sommes toujours en deuil et son absence est présente à tout moment de la vie de notre association. »

Rapport moral

Activités 2003

Le président rappelle brièvement les réunions auxquelles l'association a été présente et souligne combien il est important de répondre à nos engagements : « nous devons rester crédibles auprès de l'administration en ne se limitant pas à une présence physique ».

– Commission départementale d'hygiène : le problème de la « décharge » d'Abbeville semble se régler peu à peu ! Mais le sol reste néanmoins pollué.

– Conseil d'administration du CPIE : R. Noyon nous entretient de l'audit en cours

actuellement.

– *Commission des sites et paysages* : l'association est représentée par Mme Hazebrouck qui a abordé des dossiers de demande de constructions en façade de mer dans la commune du Crotoy ainsi que le classement du sud de la baie et la mise en place du « projet Grand Site ».

– À propos du « projet Grand Site » une concertation sera engagée. Elle concernera l'exploitation des galets à la pointe du Hourdel et le devenir des sédiments accumulés, en particulier dans le bassin de chasse du Crotoy. Doit-on reboucher les excavations laissées par les carrières ? Comment les combler sans modifier le paysage minéral singulier du Hourdel ? Dans le cadre de la journée nationale « développement durable » de juin 2004, le devenir des exploitations pourrait être le thème d'une discussion. Lors de la conférence départementale sur l'environnement, le thème « Tourisme et Environnement » (couple infernal) a été l'objet de discussions auxquelles l'association a participé.

LPBS 1/06/04 15:39 Page 4

– *Commission départementale pour la révision et le suivi du plan départemental des déchets ménagers* : elle se réunit régulièrement et tente de gérer à moindres dépenses les volumes de plus en plus importants des déchets ménagers et assimilés. L'association est présente au conseil d'administration de « Atmo-Picardie ». Il semble que le gouvernement ait décidé de limiter ses aides aux associations agréées pour la qualité de l'air (réduction des subventions, suppression de l'attribution de la taxe générale des activités polluantes...) Les domaines de la communication et de l'information (interventions dans les écoles, lors de manifestations publiques...) ne seraient plus encouragés. Dommage !

– *Conseil économique et social* : la commission environnement engage une auto saisine sur « Environnement et Santé ». Faire de la prévention à travers l'information, la transparence, le respect du citoyen, en s'émancipant des lobbies, est indispensable pour responsabiliser le consommateur lors de l'achat et de l'utilisation de certains produits domestiques extrêmement dangereux.

– *Commission régionale de l'agriculture raisonnée et de la qualification des exploitations (CRAR)* : elle a été mise en place afin de définir localement les orientations d'une agriculture plus respectueuse de notre environnement. Les discussions sont beaucoup plus intenses que dans le comité régional du suivi du programme de développement rural national régional (PDRN).

– Enfin en ce concerne le *Parc naturel régional « Picardie maritime »*, les associations attendent d'être sollicitées pour participer à l'élaboration du projet de Charte. Cela va faire plus de trente années qu'elles s'impatientent !

Le président, au nom de l'association, a signé à Eu la convention liée à la création de « l'Observatoire du littoral côte d'Albâtre-côte picarde » le 5 décembre 2003.

L'association est présente au conseil d'administration de l'agence de l'eau Artois-Picardie, à la commission « eau-agriculture », à celle du schéma directeur d'aménagement et de gestion de l'eau (SDAGE). Elle participe aux travaux de la première phase d'application de la directive européenne sur l'eau, au sein des commissions géographiques de la Région et, en tant que représentant de l'agence de bassin, elle est membre du comité de pilotage du débat national sur la politique de l'eau.

L'association a participé activement au colloque national « Eau-Industrie » à Roanne en avril 2003.

Enquêtes publiques

À propos des enquêtes publiques concernant le littoral picard et alors qu'elles sont des moments où chacun peut s'exprimer, le président regrette la médiocre participation des citoyens. Le projet de « maintien du caractère maritime de la baie de Somme » était un sujet primordial pour l'avenir de la baie. Des propositions, telles que la mise en place d'un bassin de chasse au Hourdel à la place de la ferme « les Carolines », la dépoldérisation et la reconstruction du paysage à proximité du Hourdel, la gestion des débits du « canal à

Assemblée générale du 13 mars 2004 à Abbeville 5

LPBS 1/06/04 15:39 Page 5

Poissons » pour éviter son débordement, des travaux dans le port de Saint-Valery, du Crotoy et du Hourdel... étaient abordées. La commune de Mers-les-Bains a également fait l'objet de projets d'aménagement de la plage afin d'améliorer sa protection face à la mer.

Animations

Lors des semaines régionales de l'environnement, M. Hoeblich et M^{me} Bazin ont organisé et animé une réunion très sympathique à Cayeux. À suivre...

L'encadrement d'excursion sur le littoral, dans le cadre de l'assemblée nationale de l'Association des professeurs de biologie et de géologie a été assuré en juillet 2003. À cette occasion, un fascicule de trente pages avec illustrations *Approche de la végétation des côtes ouest françaises*. Le littoral picard a été réalisé.

Mise en place du site internet

L'état d'avancement du projet a été rappelé par D. Bazin et J.-M. Hoeblich. M.-L. Dufossé-Hesdin est chargée de la réalisation pratique définitive.

Le bulletin

Pour diverses raisons, le calendrier n'a pu être respecté. Nous allons publier le n° 17 et le bulletin consacré au recteur R. Mallet rapidement.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Activités 2004

Nous participerons aux journées annuelles de l'environnement et à l'encadrement de sorties s'adressant essentiellement à des enseignants et des élèves de tout niveau. Un colloque sur le thème « Les bas-champs » (histoire, agriculture, chasse, tourisme vert...) se déroulera les 23 et 24 octobre 2004 (le 23 à l'université d'Amiens, le 24 sur le terrain avec des ateliers, un train spécial du Crotoy à Saint-Valery, un circuit à bicyclette...)

Le maître d'oeuvre est J.-M. Hoeblich qui a déjà orchestré les deux précédents colloques. Dans le cadre de cette manifestation, Roger Noyon organisera une exposition sur « Les baschamps » (textes d'auteurs, peintures, photos...)

Rapport financier

En l'absence du trésorier et du trésorier adjoint D. Bazin présente le rapport financier. Le président rappelle que l'association vit grâce à ses membres adhérents mais aussi grâce aux aides attribuées par le Conseil général, la direction régionale de l'environnement et parfois la Région dans le cadre de certaines activités. Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Pour le littoral picard et la baie de Somme 6

LPBS 1/06/04 15:39 Page 6

Élections

Pour le renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration, cinq postes sont à pourvoir (groupe A). Yves Le Diascorn, Valérie Morel, Isabelle Richard, Vincent Bawedin et Yves Flament sont réélus ou élus à l'unanimité.

Questions diverses et entretiens avec les adhérents

La prolifération des panneaux sur les routes devient inquiétante (M. Dingremont souhaite une action de l'association). Celle des camping-cars au Hourdel (M. Y. Le Diascorn). Sont évoqués également les projets d'installation de bouchots au sud de la baie de Somme (M. Herbet), les déplacements du trait de côte qui y seraient liés (M. Montassine) et un golf à Moismont. Qu'en est-il du port d'Ault ? (M. Métivier) et de la pollution de la nappe dans le Vimeu ? La pression forte en bordure du Bois de Cise pour l'achat de terrain et les risques de constructions (M. Gallot).

Avant de clore cette assemblée, le président propose de désigner Isabelle Estienne comme secrétaire honoraire de l'association. Les présents applaudissent à cette proposition qui est souhaitée et acceptée par tous.

La séance est levée à 17 heures 40 et les discussions se poursuivent autour d'une petite collation offerte par l'association et organisée par R. Noyon.

Le secrétaire, Roger NOYON.

Assemblée générale du 13 mars 2004 à Abbeville 7

Le conseil d'administration

Lors de sa réunion du 17 avril 2004 le conseil d'administration a désigné son bureau :

- président : Mortier Jacques ;
- vice-présidents : Le Diascorn Yves, Hoeblich Jean Marc ;
- secrétaire : Bazin Danièle ;
- secrétaire adjoint : Noyon Roger ;
- secrétaire honoraire : Estienne Isabelle ;
- trésorier : Estienne Olivier ;
- trésorier adjoint : Montassine Gérard.

LPBS 1/06/04 15:39 Page 7

Regard d'un pêcheur sur la baie de Somme 1

Suite aux études de la SOGREAH débutées en 1994, le conseil général de

la Somme a lancé récemment une enquête publique « Projet baie de Somme » qui s'est tenue du 14 février au 18 mars 2003. Les débats internes au comité de pilotage ont souvent été hostiles à l'implantation de digues, même basses mais en revanche, favorables au système à effet de chasse qui limite en partie les effets d'ensablement locaux. Les inconvénients des curages ont été également pris en compte. Il faut noter qu'à cette occasion, les commissaires enquêteurs ont enregistré très peu de remarques malgré les informations détaillées distribuées aux administrés des trois communes. Pourtant tous les visiteurs ou riverains de la

baie déplorent l'envahissement par les sables et les herbus de cet espace estuarien retenu pour faire partie des plus belles baies du monde.

Depuis longtemps, ce phénomène est au coeur des préoccupations des pêcheurs de ce littoral. Ainsi dans ma jeunesse, tous les premiers de l'an nouveau à Saint-Valery, le Courgain, quartier des marins, s'animait particulièrement pour la cérémonie des voeux. Dans chaque foyer, on évoquait les malheurs, les bonnes ou mauvaises périodes de pêche ainsi que les méfaits du comblement de la baie et le barrage à l'écoulement de l'eau provoqué par une digue. Plus tard quand j'ai su lire la presse « du littoral de la Somme » puis de « la baie de Somme », j'ai compris l'hostilité justifiée des gens de la mer quant à la création d'un remblai sous l'estacade du chemin de fer (1). C'est certainement dans ces moments que naît l'envie de comprendre et de s'instruire sur l'histoire locale. Plus tard, *Rivages de la Somme* écrit par l'ingénieur F. Dallery dont les descendants habitent encore Saint-Valery, fut le premier grand ouvrage que j'ai eu l'occasion de lire. À cette époque, je travaillais au service du balisage aux Ponts et Chaussées maritimes. J'ai pu alors, en arpentant la baie à pied ou en bateau, observer les déplacements

1. Les numéros entre parenthèses situent les lieux-dits reportés sur la carte de l'estran de la côte picarde ci-après.

LPBS 1/06/04 15:39 Page 8

de chenaux et de bancs de sable. J'ai vite compris que les principes de l'hydrodynamique et de la sédimentation pouvaient expliquer ces phénomènes à condition de prendre en compte les particularités de ce lieu : courant de marées, marées du large, sables, vents... Je me suis peu à peu plongé dans l'histoire et la géographie locales pour suivre l'évolution du littoral en particulier celle du sud de la baie. Des informations historiques et des fouilles de sites gallo-romains, puis les cartes de Cassini et de A. Demangeon et enfin les documents plus récents des Ponts et Chaussées, en particulier les deux dernières autorisations d'endiguage des années soixante, conduisent aux mêmes conclusions : dès lors que l'on s'oppose à l'envahissement marin, un déséquilibre apparaît. Je compare souvent ces mécanismes à ceux de l'inspiration et de l'expiration, l'homme a atrophié les « poumons de ses estuaires ». Aujourd'hui, on traduit cet ensablement comme inéluctable, on cherche à ignorer les erreurs passées et actuelles. Veut-on à échapper à nos responsabilités ? Pourquoi, en effet, la nature avait-elle ses solutions jusqu'en 1300, date probable à laquelle les moines construisirent la première levée de terre pour entraver la marée seulement quelques jours par an ? Après chaque intervention, les marins pêcheurs ont constaté la disparition de certaines espèces, par exemple les mulets derrière l'estacade du petit train. On les rassurait en leur promettant sans doute un développement portuaire mais en réalité, seuls les agriculteurs ont tiré profit de ces interventions humaines. Ils ont vu leur surface d'exploitation s'agrandir alors que les poissons et les coquillages devenaient plus rares.

Ces divers aménagements ont profondément modifié l'ensemble du littoral.

Par exemple le cap Hornu (2) n'est plus un cap. La falaise morte (3), vestige du dessin des contours de la baie, trace bien dans le paysage cette ligne droite qui le reliait à Ault. Ce cap était certainement difficile à franchir pour sortir de la baie de Somme quand les voiliers naviguaient contre marées et courants. De même, Le Crotoy s'est vu au fil du temps mis en retrait du front de mer. De nos jours, l'espace entre Le Hourdel, le cap Hornu, Le Crotoy et la pointe de Saint-Quentin représente la « jeune baie » gagnée sur la mer par rapport à la « vieille baie » où la marée se faisait ressentir jusqu'à Pont-Rémy. Le nord de la baie est aussi touché par la création des renclôtures du Marquenterre (4).

Tous ces événements s'imbriquent depuis longtemps les uns dans les autres.

Ainsi en 1830, devant Cayeux, le platier d'estran (5) au pied du cordon littoral et les bancs de sable appelés « bancs de Somme (6) » étaient encore très présents. On pouvait pêcher la crevette, même par mauvais temps, à l'abri dans les chenaux et les bâches. Mon père qui avait fait son apprentissage dans un de ces sauterelliers me racontait que la hauteur de ces bancs était telle qu'il lui fallait monter au

sommet du mât, très haut à cette époque, pour apercevoir la mer au large. C'est à ces bancs de Somme que le vent arrachait le sable pour former les plus hautes élévations de Cayeux ainsi que les dunes vers La Mollière. Leur disparition témoi-

Regard d'un pêcheur sur la baie de Somme 9
LPBS 1/06/04 15:39 Page 9

gne du basculement de ce processus et du début de l'érosion du cône de déjection estuarien. Une fois disparu ce dernier a cessé de nourrir les dunes et les sables entrés en baie l'ont comblée peu à peu pour l'asphyxier. Nous avons vu précédemment que la construction successive des renclôtures a réduit considérablement le rôle d'expulsion du jusant en à peine deux siècles. S'ajoutent à cela la conséquence néfaste de l'érosion de ces zones marines et l'augmentation de l'amplitude (hauteur) des vagues qui ne se brisent plus sur ces bancs et qui en venant battre plus vivement le littoral d'Ault au Hourdel accélèrent le déplacement des galets. L'élévation des cordons de galets de la plage de Cayeux témoigne de l'accroissement de la puissance de ce qu'on appelle un jet de rive.

Les matériaux fixés par les herbues sont maintenant prisonniers de l'estuaire et empêchent la rivière de s'écouler normalement, d'autant que le jusant privé de l'ampleur antérieure des phénomènes exceptionnels est devenu poussif. Si on compare les pentes actuelles du profil en long du chenal en baie avec le profil du canal du duc d'Angoulême, que l'on trouve en dernière page du livre *Cayeux d'hier*, il y a de quoi se faire du souci.

De plus, ce comblement estuarien met en déficit l'approvisionnement de la dune de la pointe de Saint-Quentin (7) à Fort-Mahon. Aujourd'hui les fronts de mer des deux agglomérations sont en saillie par rapport à la ligne des hautes mers des dunes. Or ces infrastructures n'ont qu'un demi-siècle d'existence. Enfin, au cours des dernières inondations de la vallée de la Somme en 2001, quand l'eau s'écoulait difficilement du canal, rares sont ceux qui ont pensé à lutter contre ce sable. Personnellement, j'estime à six mois le temps nécessaire au retour à une meilleure situation et je pense qu'à la prochaine inondation, il faudra tout reprendre à zéro tant les sables auront de nouveau obturé l'estuaire.

En effet, six mois plus tard, comme l'avait prévu, pour une fois, le laboratoire qui a étudié la digue du cap Hornu, le chenal était bien collé à cet ouvrage et son extrémité amorçait une superbe érosion vers le sud. Il formait, en certains endroits, un abrupt de trois mètres découvrant les vestiges de la digue Pinchon(8) détruite en 1930 par une tempête et réapparue une seule fois à ma connaissance. C'est alors que le pertuis supplémentaire, construit à la hâte, a permis l'écoulement de l'eau dans ce chenal devenu particulièrement profond. En observant régulièrement la surface des plans d'eau du chenal, en particulier celui face au feu vert d'entrée du port de Saint-Valery (9), quai Jeanne-d'Arc, on a pu constater qu'avant les inondations, son niveau affleurait la partie supérieure du rideau de palplanches au cours des basses mers. J'estime à près d'un mètre la retenue d'eau due aux seuils sableux dans le chenal. Il a donc fallu plus de six mois de débit exceptionnel de la rivière pour obtenir un meilleur écoulement dans la baie. La disparition du trafic commercial sur la Somme canalisée est un autre paramètre à prendre en compte. Il exigeait en effet de maintenir trois mètres de

Pour le littoral picard et la baie de Somme 10

LPBS 1/06/04 15:39 Page 10

niveau d'eau, – ce qui ne se fait plus – et améliorerait donc la possibilité d'une évacuation plus rapide de l'eau dans le canal maritime. Que d'incompréhensions des phénomènes naturels. Les gens de la vallée de la Somme ont oublié les marées depuis que le canal maritime existe (10). Quant aux bassins de chasses (11), ils ne sont pas sans effet mais leur entretien et leur curage restent problématiques. La puissance du jusant dépend de la réouverture de certaines renclôtures comme celle du Mollenel (12) à Saint-Valery. Il me semble qu'un viaduc entre Noyelles et Saint-Valery permettrait à la mer de remonter jusqu'à Port-le-Grand et provoquerait

un réel nettoyage et un retour proche des conditions antérieures à 1911. Le constat de Monsieur de Valicourt pour les difficultés d'écoulement rencontrées par les petites rivières n'est que prémices pour la Somme. Pouvait-on prévoir toutes ces difficultés d'écoulement de l'eau dans les vallées et les bas-champs ? Il faut absolument faire regagner de la puissance d'expulsion naturelle des marées dans cet estuaire. Les deux siècles de constructions intenses et souvent prématurées de renclôtures ont « silicosé » cette baie. Cela ne doit pas nous laisser sans réaction face aux déboires et dégâts apportés sur cet environnement estuarien si complexe et si riche biologiquement.

Gérard MONTASSINE.

Regard d'un pêcheur sur la baie de Somme 11

LPBS 1/06/04 15:39 Page 11

Pour le littoral picard et la baie de Somme 12

Carte de l'estran de la côte picarde

LPBS 1/06/04 15:39 Page 12

Août 1914

vu de Cayeux et d'Abbeville

S

uzanne et Magdeleine Tacquet (ma mère), nées respectivement en 1893

et 1896 à Abbeville, ont laissé des petits carnets intimes qui couvrent une bonne partie de la guerre de 1914-1918. Filles du docteur Ernest Tacquet, vivant place Saint-Pierre à Abbeville (aujourd'hui place Clémenceau), elles passent l'été avec leurs parents et leur frère Maurice (né en 1902) à Cayeux-sur-Mer dans leur maison du 3 avenue Carnot, près du bureau de poste. Voici quelques extraits de leurs carnets relatifs au déclenchement de la Grande Guerre, carnets où se mêlent anecdotes et émotions, voire quelques couplets patriotiques. N'oublions pas que les moyens d'information sont limités et que la part du bouche à oreille est grande en 1914.

Fin juillet 1914

Depuis quelques jours, on fait courir le bruit qu'une guerre serait possible entre la France et l'Allemagne, ayant pour cause un différend entre la Serbie et l'Autriche. Mais je n'y crois guère malgré les mesures sérieuses que prend la France, qui rappelle sous les drapeaux les hommes libérés depuis un an ou deux pour les masser aux frontières.

Samedi 1^{er} août

Comme il faisait très beau et très chaud, et comme on ne respirait guère dans la cabine, nous avions fait un courant d'air et n'avions aucun courage. Personne sur les planches.

Tout était calme, d'un calme plat.

Installées à l'ombre derrière la cabine, nous entendions assez bien le concert classique du Casino. C'est ainsi que nous écoutions un morceau de Popper quand, à 16h30, un homme passa en courant, un photographe, je crois (oh ! rien qu'en écrivant, je sens encore mes joues s'allonger et ma poitrine se serrer) l'air atterré et cria : « Cette fois, ça y est, mobilisation générale. C'est affiché à la poste ».

Quel coup... ! Des femmes qui tirent leur mouchoir, se tamponnent les yeux ; des

LPBS 1/06/04 15:39 Page 13

visages qui se décomposent, des hommes qui partent en courant vers la poste. Oh ! C'est affreux ! Le concert classique arrête net et les musiciens se précipitent dehors.

En moins de cinq minutes, la plage est vidée. C'est l'affolement.

Dieu que c'est triste ! Ah ! Pauvres épouses, pauvres mères, vos maris, vos fils ne vous appartiennent pas, ils sont à la France ; ils vont remplir un beau devoir, le plus beau devoir de leur vie : ce sacrifice pour leur patrie ! Ne pleurez pas, imitez-les, soyez fières d'avoir élevé des fils qui vont se glorifier sur les champs de bataille ! Soyons tous braves,

soyons toutes et tous prêts à les seconder. Que Dieu les garde ! Mon Dieu ne peut abandonner son peuple bien aimé, les Français.

Il convient de se remettre dans le climat d'une époque. Depuis 1871, il n'est question en France que de revanche...

Maurice et moi prenons un bain, puis déménageons la cabine. Papa revient d'Abbeville en auto, très excité. On partira le plus tôt possible. Demain à 9 h 30. Nous entassons vite fait le linge et les robes dans des cartons et valises.

Les Cayolais toujours prêts à exagérer tiennent des conciliabules devant la poste jusqu'à une heure du matin.

Dimanche 2 août

Aujourd'hui, tout le monde se réveille de bonne heure. Papa, maman et Maurice gagnent Abbeville en auto, tandis que nous prenons le train. Les 3e classes sont combles.

À la gare de Cayeux, scènes de désespoir au départ des Cayolais soldats. Ah ! Ces adieux déchirants, poignants, m'ont fait verser quelques larmes. Ah ! Que c'est lugubre tous ces pleurs ! Quelques-uns, les célibataires, sont gais et vont tout en riant.

Nous voici revenus à Abbeville que nous ne devons revoir que le 15 septembre. Tout est calme. La mobilisation entière se déroule dans un calme qui surprend tout le monde.

Nombre d'artilleurs chantaient, buvaient et plaisantaient. Tous, très jeunes sous les armes, ils s'en vont la rage aux dents, « enfiler » les Allemands. C'est sublime, ces élans de courage ; ils vont joyeusement à la mort car ils savent que leur devoir est là. On ne voit que des soldats dans les voitures de laitières, de jardiniers, etc. Cela est un peu drôle au milieu de la consternation générale.

On a remis le linge en place, puis on a flâné. Toujours des soldats dans la ville, ou des réservistes, leur petit paquet sous le bras. Personne ne part dans la famille, c'est heureux.

Il y a tant de familles qui sont dans la peine.

Je n'ai plus pensé que nous étions dimanche et j'ai oublié de me rendre à la messe.

Sait-on comment l'on vit dans ce désarroi national ? Nous allons au salut prier pour tous ces hommes dont certains vont trouver la mort, et pour tous ceux qui attendront, dans le désespoir et l'anxiété le retour, qui d'un mari, qui d'un fils, qui d'un frère.

Pour le littoral picard et la baie de Somme 14

LPBS 1/06/04 15:39 Page 14

Lundi 3 août

La mobilisation continue dans le plus grand calme et l'ordre le plus parfait. On ne voit que des soldats en ville, tous contents de partir. Il faut les entendre pour comprendre combien sont enracinés dans les coeurs l'amour de la patrie et la haine de l'Allemagne :

« Je rapporterai sa tête dans mon sac, dit l'un ; je le ferai rôtir, dit un autre. Je mangerai de l'Allemand ; pouah ! ça doit être trop mauvais des rosses pareilles. »

L'Allemagne nous déclare la guerre. Une guerre terrible se prépare, épouvantable cataclysme, dit-on ; telle que jamais l'histoire n'aura relaté pareils faits.

Jeudi 6 août

Nous sommes sortis cet après-midi pour acheter le journal à la gare. Les réservistes continuent d'arriver. Le 328e était rangé sur les bords du canal. Le 17e d'artillerie a défilé devant nous pour s'embarquer. Ma foi, les artilleurs ont tous l'air content. C'est égal, on a un frisson en voyant ces jeunes gens qui vont gaiement à la mort. Courage ! Chers petits Français, vous serez vainqueurs.

Cette nuit sur la place (Place Saint-Pierre) il y avait 1500 soldats qui partaient. Nous avons hébergé deux chevaux. Alexandre (le domestique) a mené le pauvre Diabolo (le cheval) à la réquisition ; il est parti dans l'artillerie. Le reverrons-nous jamais ?

Dimanche 9 août

En allant à la grand-messe, nous apprenons l'entrée des Français à Mulhouse. Joie ! Joie ! L'Alsace est au comble du bonheur ; les vieux Alsaciens embrassent nos soldats, arrachent les poteaux frontières allemands. Gloire à tous ces petits Français qui sont tombés sur le champ de bataille ! Oh si l'Alsace et la Lorraine pouvaient redevenir françaises.

Lundi 10 août

On installe un hôpital militaire à l'institut Saint-Pierre ; c'est un va-et-vient d'hommes

à brassard avec des piles de draps, etc. Madame Cagnard a proposé deux lits pour la Croix-Rouge. Rien de neuf sur la frontière ; on ne sait absolument rien de nos armées. Les lettres des soldats sont retenues. Les Abbevillois passent leur temps à attendre les dépêches qui, elles non plus, ne disent rien. Les journaux se taisent et ne relatent que des faits insignifiants, des petites rencontres contre l'ennemi, des prisonniers faits par-ci parlà, mais pas de grands faits.

Ce grand silence m'épouvante ; peut-être se bat-on en Belgique et que l'on n'en veut rien dire avant d'annoncer un succès ?

Jeudi 13 août

Une trentaine d'aéroplanes ont survolé Abbeville pour se rendre vers l'Est ; ça va être effrayant bien sûr, la grande bataille qui se prépare par-là. Quelle tuerie ! Pauvres soldats !

Août 1914 vu de Cayeux et d'Abbeville 15

LPBS 1/06/04 15:39 Page 15

Vendredi 14 août

Vers 13 heures, bruit de moteur sur la place ; nous nous précipitons dans la grande salle, ouvrons les fenêtres ; c'est une escouade de grosses voitures automobiles traînant le matériel pour l'aviation. Tout le monde fait fête à ces jeunes Anglais.

Très chic leur costume militaire, très seyant. C'est un complet kaki vert, culotte courte, molletière de même couleur, petite veste anglaise, casquette ronde posée le plus possible sur l'oreille. Quelle différence avec l'habillement de nos soldats ! Combien ils paraissent plus à l'aise et moins guindés que les Français avec leur lourde capote qui leur ballote dans les jambes.

Quand tous furent descendus de leur véhicule, ils se dispersèrent pour chercher une auberge. Une heure après, tous étaient de retour et n'attendaient que l'ordre de partir. Beaucoup d'Abbevillois se pressaient autour des voitures, l'un prenait des vues, un autre tendait des bouteilles de champagne, d'autres un verre de vin, des cigarettes et même des drapeaux français. Le maire Monsieur Bignon arriva, et après un petit discours que personne n'entendit, il entonna le « God Save The King », auquel les Anglais répondirent par la « Marseillaise ». Un coup de sifflet et les voitures s'ébranlèrent l'une après l'autre au milieu d'une haie enthousiaste formée par les Abbevillois. Ce n'étaient qu'acclamations et vivats de part et d'autre.

Vendredi 21 août

Il passe des trains d'artillerie anglaise.

Il est arrivé 200 blessés que l'on a conduits aux hôpitaux de la Croix-Rouge, l'institut Saint-Pierre et l'Hôtel-Dieu. Papa est allé les voir ; ils sont tous radieux, prêts à repartir sur le champ de bataille sitôt guéris ; ils sont peu atteints : mains, pieds, bras, jambes, têtes ; pas de très, très malades.

Les dames de la Croix-Rouge doivent avoir fort à faire ; il faut les laver, les faire coucher ; les pauvres diables n'ont pas vu un lit depuis trois semaines et avaient leurs pieds dans leurs godillots depuis ce temps-là. Il paraît que c'est émouvant de les entendre raconter leurs exploits sur le champ de guerre. L'un d'eux raconte qu'il fut blessé à 7 heures du matin et ne fut relevé qu'à 7 heures du soir. Un autre est en rage : il n'a pas pu tirer un coup de fusil : juste quand il mettait en joue, une balle vint le frapper à l'épaule. Ils mordent tous à même ; leur moral est excellent. Si je voulais raconter tout ce que Papa nous a relaté, j'en aurais des pages et des pages.

La charge à la baïonnette les transporte tous, car cela fait fuir les Prussiens comme des lapins ; mais dans leur fougue ils se font blesser ou tuer inutilement.

Samedi 22 août

Papa est à l'hôpital de la Croix-Rouge. Tous les blessés dormaient depuis 24 heures.

Mademoiselle Dallery n'a pas accès auprès des malades parce qu'elle n'a pas voulu mettre son « faux col ». Certaines autres dames de la Croix-Rouge montent de l'eau,

Pour le littoral picard et la baie de Somme 16

LPBS 1/06/04 15:39 Page 16

du charbon ; une troisième catégorie lave la vaisselle ou confectionne des chemises. Madame

Cagnard épluche les pommes de terre ; son mari est secrétaire général.

Monsieur Delacourt décore des petits flacons d'échantillons de liqueur en prévision d'une vente de charité pour les blessés.

Mardi 25 août

Bon! Voilà Abbeville prise de panique. Le 6e Chasseur de Lille est arrivé à Abbeville, Caserne Dupré. Cette arrivée imprévue met la population en émoi. Impossible de sortir sans être assiégé par ces paroles : « Les Prussiens sont à Lille ; Lille est en flammes ; c'est l'invasion par le Nord ». Pour peu ils ajouteraient « demain ils seront à Abbeville ». Malgré cela nous ne sommes guère effrayés. Quelques Uhlans égarés se sont montrés à Roubaix, disent les moins alarmés.

Mercredi 26 août

Cette nuit, nous avons eu à loger deux officiers, un capitaine et un lieutenant arrivés d'Arras à minuit en auto. Pendant deux heures ces braves officiers parcoururent la ville pour chercher un lit ; ils sont très simples et très aimables ; ils ont déjeuné à la maison. C'est le calme succédant à l'agitation ; les bruits alarmants ont cessé dans la ville. Les journaux sont arrachés à leur porteur. Les deux officiers sont optimistes. De l'avis de tout le monde, l'issue de la guerre est certaine. C'est la fin de l'Empire. Mais combien de temps durera la lutte ?

Jeudi 27 août

Nous sommes trahis. Le général Percin à la tête des troupes à Lille a laissé passer un corps allemand sans essayer de le repousser. Sa femme, dit-on, est allemande. Est-il donc permis à un officier français d'épouser une Allemande ?

Joffre rappelle Pau avec 100 000 hommes d'Alsace pour le Nord ; on espère un prompt refoulement des Allemands vers la frontière. Namur résiste toujours, Bruxelles a capitulé et l'Allemagne a nommé un gouverneur à Liège.

Vendredi 28 août

C'est la panique ! Ce ne sont plus quelques Uhlans qui sont en France mais des milliers qui sont à l'heure actuelle aux environs d'Albert. Croire simplement au passage dans le Nord de quelques Uhlans égarés et apprendre tout d'un coup l'invasion allemande par le Nord et leur marche si rapide, les savoir si près de nous, ce n'est pas fait pour nous rassurer. La voici donc arrivée cette invasion que l'on craignait tant.

On fait sauter les ponts, notamment celui de Talence ; celui de la Portelette est levé ; les autres sont dépavés, barricadés et gardés militairement. On évacue certains quartiers et l'on garnit les fenêtres de matelas pour protéger le tir des soldats. Sur certains points on creuse des tranchées.

Août 1914 vu de Cayeux et d'Abbeville 17

LPBS 1/06/04 15:39 Page 17

Si vraiment les Allemands viennent à Abbeville, tout est à craindre. Ces barbares du xxe siècle, tels les Huns, ne respectent ni les droits de l'homme ni ceux de la propriété ; ils pillent, massacrent femmes, enfants, vieillards, incendiant tout sur leur chemin. Les journaux relatent continuellement quelques nouvelles atrocités. Aussi on fuit à leur approche.

Il passe des centaines d'autos ; c'est quelque chose d'insensé. Ces pauvres gens fuient en voiture, à pieds ; c'est lamentable à voir. Bon nombre d'Abbevillois sont partis.

Vers 14 heures, Papa est sorti voir les dépêches et demander des nouvelles au Maire ; en rentrant, il nous annonce brusquement que nous partirons ce soir même ou demain matin. Quelle fin d'après-midi nous passons ! C'est la tristesse dans l'âme que nous errons dans la maison. Oh ! Les tristes heures où l'on voudrait tout emporter, un désir d'embrasser ce qui nous tombe sous la main. J'emène mes bijoux ; nous avons caché les bibelots auxquels nous tenons. On fait un baluchon très sommaire, juste de quoi changer de linge.

Samedi 29 août

Nous passons la matinée à errer, incapables de nous mettre à faire quelque chose ; et avec cela une chaleur torride. Maman Tacquet arrive à 14 heures ; elle va rester à la maison. Elle n'est pas gaie non plus ; elle espérait bien ne jamais revoir les horreurs de la guerre.

1870 lui avait laissé un trop mauvais souvenir. Grand-mère et elle sont les moins optimistes

de nous tous. Tandis que nous leur répétons : « la guerre ne peut durer indéfiniment, nous serons victorieux cette fois ; c'est la revanche de 70 ». Elles ont toutes les deux la même réponse : « les Allemands sont tellement forts. »
On ficelle les cartons, on emplit le coffre de bidons d'essence, de pommes, d'oeufs. Tout est prêt. Si nous pouvions emporter la maison ! Nous partons à 15h30; que c'est triste la route, on ne voit que des autos qui filent comme nous. La chaussée d'Hocquet est pleine de réservistes qui s'installent en bivouac sur le trottoir. Arrêts continuels où il nous faut montrer nos sauf-conduits à un soldat baïonnette au canon, au pont barré de la rue Ledien, à l'octroi de Mautort où une corde tendue empêche la circulation, à Cambron. Nous arrivons à Cayeux cahin-caha. Le directeur de la poste vient bavarder avec Papa. Venaient d'arriver des gens de Péronne qui disaient que la ville était en flammes ; puis le notaire de Chaulnes, Monsieur Séfour avec sa famille. Monsieur Delacourt loue la maison de Madame Holleville. Nous cherchons une maison pour le docteur Vasseur mais nous ne trouvons rien pour aujourd'hui...

La famille Tacquet restera à Cayeux jusqu'au 20 octobre.

Maurice DUPONT.

Pour le littoral picard et la baie de Somme 18

LPBS 1/06/04 15:39 Page 18

Quelles dépoldérisations en baie de Somme?

Quelques exemples à suivre...

Le phénomène d'ouverture à la mer d'anciens espaces gagnés sur celle-ci,

souvent à des fins agricoles, est à l'ordre du jour depuis quelques années en Europe du nord-ouest. Il demeure, en revanche, plus timoré en France même si quelques cas ont déjà vu le jour ça et là. Le fait que le terme de dépoldérisation soit souvent considéré dans le sens d'une « déconstruction de l'oeuvre domesticatoire » (Lizet, 1999) en est peut-être l'une des raisons, surtout dans un pays où les corps d'ingénieurs ont une conception anthropocentrique de l'aménagement des espaces côtiers.

Il convient aujourd'hui, à l'heure où le syndicat mixte pour l'aménagement de la Côte picarde (SMACOPI) parle de dépoldérisation dans l'estuaire de la Somme, de faire un bref bilan des actions entreprises à l'échelle européenne, afin de s'en inspirer éventuellement et de voir quelles motivations pourraient légitimer une telle initiative sur le littoral picard. C'était notamment le but du voyage oecuménique (élus, représentants d'organismes d'État, de collectivités, scientifiques) organisé par le SMACOPI les 16 et 17 mai 2003 sur deux sites anglais.

Comme nous allons le voir, quasiment chaque cas de dépoldérisation répond à une problématique particulière. La technique utilisée dépendra notamment du but principal à atteindre. Ainsi, il existe une marge entre la destruction totale d'une digue et le pompage d'eau de mer avec maintien de la digue. Des choix intermédiaires existent également.

La dépoldérisation : conséquences sur les milieux et utilisations » ?

La dépoldérisation est utilisée à des fins le plus souvent écologiques voire économiques ou stratégiques (pour la lutte contre la mer, par exemple). Elle peut s'appliquer sur les terrains conquis sur la mer, qu'il s'agisse de marais endigués ou

LPBS 1/06/04 15:39 Page 19

de véritables polders. En Europe, on estime, avec prudence, à 1,5 million d'hectares la surface de marais littoraux poldérisés, dont 135000 hectares en France auxquels on peut ajouter plus de 200 000 hectares de marais drainés –

Méditerranée exclue – (Baron-Yellès et Goeldner-Gianella, 2001). On situe souvent ces espaces gagnés sur la mer en Europe du nord-ouest. Il faut toutefois savoir que la péninsule Ibérique par exemple n'a pas échappé au phénomène, tels certains marais de la Ria Formosa au Portugal, utilisés pour l'agriculture et/ou la saliculture (Bawedin, 2001).

La dépoldérisation elle, a une répartition plus septentrionale à l'échelle du continent. Cela s'explique peut-être par une culture environnementale plus prégnante dans les pays anglo-saxons.

Dépoldériser entraîne une modification du milieu par resalinisation de celui-ci.

Ce choix d'aménagement permet la reconstitution, à plus ou moins long terme, d'un écosystème maritime composé de slikke et de schorre. Ce dernier constitue la partie haute de l'estran et correspond aux prés-salés ou mollières. Il est inondé uniquement par les fortes marées de vives eaux. Sa végétation halophile dense et épaisse, composée d'Obione (*Halimione portulacoides*), d'Armoise maritime (*Artemisia maritima*), de Lilas de mer (*Limonium vulgare*) et de Graminées diverses (*Puccinellia maritima*...) est un frein pour la pénétration de la mer puisqu'elle contribue à l'accumulation des sédiments sur lesquels elle se développe, ce qui entraîne un exhaussement topographique.

La reconstitution de cet étagement typique des marais maritimes, appelés Wadden aux Pays-Bas, riches en accumulation sédimentaire, influe sur le ralentissement de l'emprise marine. Si toutes les dépoldérisations n'ont pas pour finalité de lutter contre l'élévation de la hausse eustatique, elles y contribuent généralement.

Car dépoldériser n'est pas une fin en soi. C'est souvent voire

exclusivement, un moyen d'agir sur le milieu afin d'obtenir un but précis.

Certaines dépoldérisations sont réalisées par obligation : en Allemagne, la loi demande une compensation aux dommages causés à des milieux naturels qui ont été abîmés lors d'aménagements. Les biotopes fragiles que sont les marais maritimes sont ainsi recréés à l'identique. D'autres sont réalisées de façon spontanée pour des motivations écologiques : elles permettent la reconstitution des vasières et des prés-salés dont la riche diversité biologique est avérée (frayères à poissons...). Il y a enfin celles dont le but est de ralentir les vagues, grâce à la création d'un haut schorre et de permettre ainsi de trouver une nouvelle parade contre l'élévation de la mer.

Ces différentes raisons de dépoldériser ne sont pas du tout incompatibles.

Nous nous intéresserons, à l'aide d'exemples, à chacun de ces cas et plus particulièrement au dernier. La mise en place de groupes de réflexion sur la gestion des polders, notamment en Allemagne, est en vogue ces dernières années. Ces groupes

Pour le littoral picard et la baie de Somme 20

LPBS 1/06/04 15:39 Page 20

rassemblent aussi bien des géographes et des biologistes que les élus communaux concernés, les ingénieurs de la protection côtière et les groupes d'intérêts locaux. Y inclure les personnes qui vivent dans, voire de ces polders et celles qui y ont des intérêts est essentiel pour que le choix d'aménagement décidé puisse impliquer le « spécialiste » autant que l'« autochtone » et être ainsi mieux accepté.

Les réouvertures effectuées n'ont jamais mis en danger de vies humaines.

Étude de cas existants en Europe du nord-ouest

Figure 1 : La remise en eau de polders en Europe du nord-ouest (L. Goeldner-Gianella in Baron-Yellès et Goeldner-Gianella, 2001).

Quelles dépoldérisations en baie de Somme ?... 21

Réouverture réalisée.

Réouverture en cours de réalisation à la fin des années 1990.

Réouverture projetée ou évoquée.

Réouverture projetée de barrage.

Date de la réouverture.

Finalité de la réouverture :

– écologique ;

– à double dessein : écologique

et défensif (création d'un schorre).

Technique de réouverture :

– pompage de l'eau de mer ;

C'est en Allemagne que le phénomène de dépodérisation a été amorcé. Les Pays-Bas et l'Angleterre ont ensuite suivi. On sait pourtant à quel point la lutte contre l'élément marin est inscrite dans l'histoire des Néerlandais dont beaucoup ont encore en mémoire la catastrophe de 1953 qui a entraîné chez ces derniers la mort de 1 850 personnes ainsi que 300 en Angleterre.

Nous allons aborder trois exemples de dépodérisation : le premier, que l'on peut qualifier de « dépodérisation douce », qu'il est plus juste d'appeler « réouverture partielle », concerne un polder dans le nord de l'Allemagne, les deux autres sont des dépodérisations par création de brèche(s) en Angleterre. Ces derniers qui peuvent paraître plus « brutaux » ont été effectués à des fins de protection de la population contre la mer.

Le Beltringharder Koog (Schleswig-Holstein) en Allemagne

Le Beltringharder Koog, polder du Schleswig-Holstein endigué en 1987, borde la mer du Nord dont le niveau moyen des marées de vives eaux a augmenté de 6,7 mm/an de 1971 à 1989 (J. Hofstede, 1994 in L. Goeldner, 1997). Les estimations pour le prochain siècle sur les côtes allemandes sont une élévation moyenne du niveau de la mer de 75 centimètres, accompagnée d'un accroissement significatif des fréquences de tempêtes (J. Hofstede, 1994 ; T. Stengel et W. Zielke, 1994 in L. Goeldner, 1997).

On peut comprendre que des conquêtes de terres par endiguements aient été réalisées dans ce *Land*, de 1980 à 1990 pour des motifs de protection côtière (L. Goeldner, 1997). Mais ils se sont avérés être une menace pour la valeur écologique remarquable des *wadden*. Le poids relativement influent des organisations écologistes en Allemagne qui militent contre la podérisation, a contribué à alerter rapidement l'opinion et les « décideurs » sur ce problème. Les scientifiques vont également dans leur sens. Ainsi, l'Institut biologique de Helgoland, île allemande de la mer du nord située au nord des îles Frisonnes orientales, a lancé en 1993 la devise « vivre avec l'élévation du niveau marin et non contre elle ». Son plan d'action préventif est de protéger la société de la hausse eustatique tout en faisant bénéficier la nature des nouvelles mesures de protection côtière. Ces revendications ont été prises en compte vers 1990 ce qui a finalement amené le Schleswig-Holstein à stopper spontanément sa politique de podérisation. Un compromis a en effet été trouvé : favoriser le retour des marais maritimes tout en maintenant une protection côtière grâce à la réouverture des polders sans retrait des digues.

Dès 1989, le Beltringharder Koog a été remis en contact avec la mer par la création de deux écluses qui fonctionnent simultanément pendant le flot et le jusant. Le processus des marées permet ainsi de faire passer régulièrement 1,7 million de m³ d'eau sur une hauteur de 40 centimètres ce qui contribue à la reconstitution d'un biotope maritime de 850 hectares. Dix ans après sa « réouverture partielle » — mais peut-être est-il plus approprié de parler « d'entrouverture par intermittence »? (Bawedin, 2000) —, ses conditions écologiques sont quasiment similaires à celles de la proche mer des Wadden et constituent

Pour le littoral picard et la baie de Somme

un milieu de transition entre les véritables marais maritimes (mer des Wadden, baie de Somme...) et les marais doux continentaux (L. Goeldner, 1997, 1999).

Cette « réouverture » s'apparente donc à une réussite. Elle répond à une législation, peut-être contraignante qui stipule que tout dommage apporté au milieu doit être réparé. L'impact négatif de l'endiguement — qui avait eu lieu deux ans seulement avant sa réouverture —, a très vite été perçu sur l'écosystème des *wadden*.

Il fallait donc compenser les podérisations antérieures. C'est la subdivision de protection de la nature de l'organisme chargé de la défense contre la mer qui a encouragé la réouverture de ce polder. Elle n'a pas suscité d'opposition particulière puisqu'il était déjà propriété de l'État. De plus, la surproductivité agricole, à laquelle la PAC de 1992 a souhaité apporter un frein, implique que la recherche de terres à des fins agricoles n'est plus aujourd'hui à l'ordre du jour en Allemagne.

Cet exemple de réouverture à finalité écologique montre que la protection des écosystèmes sensibles peut être menée parallèlement à la lutte contre l'élévation du niveau de la mer, même si ce dernier aspect n'est peut-être pas très perceptible ici. Le cas du Beltringharder Koog n'est pas unique en Allemagne.

D'autres projets envisagent également de répondre à l'élévation du niveau de la mer par l'inondation de polders le long de l'Elbe (Haseldorfer Marsch) pour créer des zones d'étalement de la marée. Ils seraient associés à la recréation de tertres et à l'abandon de l'agriculture au profit du tourisme de nature (F. Verger et L. Goeldner, 1995).

Tollesbury (Essex) en Angleterre

Le polder de Tollesbury a été remis en contact avec la mer, par la création d'une large

brèche, en 1995. Le but de cette dépolddérisation est d'abord de lutter contre l'élévation du niveau de la mer par gain de schorre (voir Bawedin, 2002 *in* bulletin LPBS n° 16). « C'est donc bien dans l'intégration d'intérêts environnementaux à des objectifs techniques de défense contre la mer que réside cette innovation anglaise » (Goeldner, 1999).

Freiston shore (Lincolnshire, Wash coast) en Angleterre (figure 2)

C'est le site dépolddérisé le plus récent puisque sa réouverture à la mer, faite par la percée de trois brèches larges de 50 mètres dans la digue, date de 2002. Là encore, la dépolddérisation est utilisée à des fins de protection contre la mer par la volonté de gains d'herbus caractérisant le schorre, même si la réalisation très récente de cette opération ne permet pas encore d'en voir les résultats aujourd'hui.

L'autre avantage de cette « dépolddérisation », qui se situe sur un site classé en réserve ornithologique de la RSPB (Royal Society for Protection of Birds), est qu'elle augmente les capacités d'accueil de l'avifaune migratrice sur le site. Chasseurs et ornithologues, présents au voyage du SMACOP, auront pu y observer le Hibou des marais (*Asio flammeus*), les Chevaliers gambettes (*Tringa totanus*) ou encore de nombreuses Bernaches cravants (*Branta bernicla*), emblème de la plaquette de présentation du site.

Quelles dépolddérisations en baie de Somme ?... 23

LPBS 1/06/04 15:39 Page 23

Si les agriculteurs étaient opposés à ce projet initialement, les réticences se sont peu à peu estompées, chacun reconnaissant aujourd'hui l'intérêt d'une telle initiative, tant écologique que psychologique (protection contre la mer) et économique puisque les guides de la RSPB accueillent plusieurs milliers de visiteurs par an dans cette réserve, dont la dépolddérisation a accru les espaces d'intérêt majeur pour les oiseaux. Notons que le phénomène en lui-même est devenu un lieu de visite, tout comme sur le site précédant de Tollesbury. Ceci a bien évidemment des retombées non négligeables, notamment dans les « pubs » des environs. La seule ombre au tableau est l'effet négatif qu'ont apporté les courants entrant dans les passes à chaque marées sur les parcs à coquillages situés dans la baie de Wash. Il n'est pas exclu que ceux-ci puissent trouver, à l'endroit de la zone dépolddérisée, un lieu plus propice car moins concerné par les flots.

Figure 2 :

Freiston Shore, le site anglais dépolddérisé le plus récent (baie de Wash; V. Bawedin, mai 2003).

Ces deux exemples anglais traduisent l'attention portée par les pouvoirs publics au phénomène d'élévation du niveau de la mer.

Sur ce point, les scientifiques s'accordent, depuis le lancement du satellite Franco-Américain « Topex-Poséidon » (1992) sur une élévation moyenne de 0,5 cm/an sur les côtes de la Manche (Pirazzoli, 1998).

Pour le littoral picard et la baie de Somme 24

LPBS 1/06/04 15:39 Page 24

Quelques exemples français

En 2000, seulement deux cas de retour maritime sur des espaces polddérisés pouvaient être dénombrés en France. On peut y ajouter le projet de travaux dont la finalité est le rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel. Celui-ci a commencé en 1983 avec le geste symbolique de François Mitterrand retirant une première pierre à la digue de La Roche Torin (Verger, 1993) et se poursuit avec la participation financière de l'état décidée en 1995 (Roux *in* Hoeblich (dir), 1998). Il y est notamment prévu de couper la digue-route sur près d'un kilomètre à partir du Mont. L'aide de l'état pour la réaffirmation d'un caractère maritime tient-elle ici au prestige du Mont-Saint-Michel ou est-elle une ébauche de politique nouvelle en matière d'aménagement des espaces littoraux gagnés sur la mer ?

La baie des Veys (Basse-Normandie)

Le retour de la mer favorisé en baie des Veys s'apparente au cas du Beltringhamer Koog. Il consiste en une réouverture à l'élément marin du polder du Carmel, par l'intermédiaire de vannes et d'écluses. Parler ici de dépolddérisation serait peut-être excessif : il s'agit plutôt de l'organisation du retour d'un caractère maritime (CELRL, comm. pers.). Cette opération, réalisée en 1980, a permis la pénétration de l'eau de mer sur une trentaine d'hectares. Le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (CELRL) a, depuis, prévu de rendre 500 hectares supplémentaires de polder à la mer (F. Verger et L. Goeldner, 1995). Ce sont ici avant tout des motivations orientées vers la protection de la nature qui ont incité à cette réalisation.

Si ce n'est pas le cas en baie des Veys, il peut arriver que la dépolddérisation comme moyen de revalorisation de la diversité biologique s'avère, sur un plan géomorphologique, contraire aux attentes des pouvoirs publics. Le cas suivant en est un exemple...

L'aber de Crozon (Bretagne)

Situé dans le Finistère, au nord de la baie de Douarnenez, l'aber de Crozon correspond à une anse, un havre dont les endiguements (1860 et 1958) ont contrarié la dynamique

naturelle (C. Yoni, 1999). À l'une de ses extrémités se développe par crochets successifs, une flèche de sable qui repose sur un cordon de galets. Les endiguements ont permis de gagner 110 hectares de terres dont plus des 2/3 seront destinés à l'agriculture. Ils ont entraîné la disparition de plantes halophiles, des bancs de coques, de moules et de palourdes. Les bateaux de pêche ont été remplacés par les camping-cars qui ont su profiter de la digue-route. L'activité agricole déclinant et la productivité biologique-marine du site ayant été fortement réduite, le Conservatoire du littoral achète, en 1978, l'aber de Crozon. En 1981, la principale digue est détruite pour favoriser la remontée de la mer et recréer des frayères (F. Verger et L. Goeldner, 1995).

Quelles dépoldérisations en baie de Somme ?... 25

LPBS 1/06/04 15:39 Page 25

C. Yoni, 1999). Outre le retour d'une vingtaine d'espèces de poissons dans la lagune (Ifremer, 1985 in C. Yoni, 1999), le schorre a refait son apparition. En revanche, une accélération de l'érosion de la racine de la flèche de sable s'en est suivie. La lagune a vite été comblée par les sables qui se sont rapidement couverts de végétation et ont donné de petites dunes. La racine de la flèche a alors été menacée de rupture. Cette solution peut donc apparaître comme n'étant qu'un demi-succès : un succès sur le plan de la biodiversité halieutique, mais pas en ce qui concerne l'équilibre géomorphologique.

Une solution intermédiaire d'ouverture à la mer avec maintien de la digue comme en baie des Veys aurait pu être préférée. « Mais la particularité du cas de l'Aber de Crozon en fait une expérience non généralisable » (C. Yoni, 1999).

On s'aperçoit, à travers ces exemples, de la complexité d'un choix dont on ne connaît pas forcément les résultats.

Criel-sur-Mer (Haute Normandie)

Criel se trouve en Seine Maritime, au sud du Tréport. C'est une petite station balnéaire qui reçoit l'embouchure de l'Yères. Ce fleuve côtier a pour exutoire une canalisation de 100 mètres de long. C'est à travers elle qu'il rejoint la Manche. Le cours de l'Yères se termine en effet de façon très artificielle puisqu'en plus de cette buse se trouve une « digue-route » qui marque la fermeture de la basse vallée de l'Yères.

Un référendum avait eu lieu il y a quelques années afin que les habitants de Criel choisissent l'aménagement de cette embouchure. Trois choix leur étaient proposés : le recul maîtrisé (solution intermédiaire) ; le maintien en l'état (immobilisme) ; la réestuarisation (solution la plus ambitieuse). C'est la solution intermédiaire qui l'a emporté à vingt voix devant la réestuarisation (G. Euzenat, com. Pers.). Aujourd'hui, rien n'a été fait, puisque l'embouchure a toujours le même aspect...

Prospective sur la côte picarde

N'aurions-nous pas pu ajouter parmi les cas de dépoldérisation français existants celui des bas-champs de Cayeux ? En effet, la tempête exceptionnelle de février 1990 inondant 2500 hectares de terres par création d'une brèche d'un kilomètre dans la digue pourrait s'apparenter à une « dépoldérisation naturelle » (Bawedin, 2000).

Nous l'avons vu, plusieurs motivations peuvent inciter les pouvoirs publics à dépoldériser. D'une part la lutte contre la mer par le gain d'un schorre, d'autre part l'intérêt écologique par la création de marais maritimes susceptibles d'avoir un intérêt important pour la faune benthique, les poissons (nurseries) et l'avifaune. Enfin l'intérêt économique par la mise en valeur du phénomène lui-même et des activités qu'il peut engendrer. Ainsi, l'éventail de choix est vaste.

Pour le littoral picard et la baie de Somme 26

LPBS 1/06/04 15:39 Page 26

La question essentielle est : dépoldériser sur la côte picarde... à quelles fins ?

Les pouvoirs publics peuvent faire de la côte picarde un laboratoire audacieux d'ouverture à la mer d'un site qu'elle menace (« dépoldérisation » à des fins de lutte contre la mer), Cayeux pouvant alors devenir « une île pérenne dans un paysage en mouvement » (Hermel, 2001) ou choisir une autre solution.

L'exemple voisin de Criel-sur-Mer avec la mise en place d'un référendum local pourrait peut-être permettre de trouver une solution durable intégrant l'avis de l'ensemble des habitants des communes concernées...

Vincent BAWEDIN.

Bibliographie

- Baron-Yellès N. et Goeldner-Gianella L., (2001) ; Les marais maritimes d'Europe atlantique, PUF, Coll. Géographies, 295 p.
- Bawedin V., (2000) ; Les Bas-Champs de Cayeux/Mer (Somme) : enjeux et conséquences d'une éventuelle « dépoldérisation », mémoire de maîtrise de

géographie sous la direction de J.-M. Hoeblich, université de Picardie Jules-Verne, 151 p.

- Bawedin V., (2001) ; Les marais du Sao Lourenço dans la lagune de la Ria Formosa (Algarve, sud du Portugal) : mise en place puis évolutions physiques et environnementales depuis le XVIII^e siècle, mémoire de DEA sous la codirection de L. Goeldner-Gianella et G. Beltrando, laboratoire « Géographie des milieux anthropisés », université des sciences et technologies de Lille 1, 93 p.
 - Bawedin V., (2002) ; Les Bas-Champs de Cayeux : et si on dépoldérisait... ?, bulletin de l'association pour le littoral picard et la baie de Somme, volume 16, p. 4 à 17.
 - Goeldner L., (1997) ; Endiguer ou ne pas endiguer sur les côtes allemandes de la mer des Wadden. De la conquête des terres à la conservation des écosystèmes littoraux, Thèse de doctorat de géographie, université Paris 1, Panthéon-Sorbonne, atelier national de reproduction des thèses, Lille, 337 p.
 - Goeldner L., (1999) ; Réouverture de polders et restauration des marais salés en Angleterre, revue géographique de Lyon, vol. 74 1/99, p. 75 à 83.
 - Hermel D., (2001) ; La dépoldérisation des Bas-Champs en baie de Somme : inscrire la mer dans un nouvel espace de projet, mémoire de fin d'études, école nationale supérieure du paysage, Versailles, 97 p.
 - Hoeblich J.-M. (dir.), (1999) ; La Baie de Somme en question, actes du colloque, association pour le littoral picard et la baie de Somme, université de Picardie Jules-Verne, 196 p.
 - Lizet B., (1999) ; « Ouvrons les digues : à chacun son problème », Les ateliers *Quelles dépoldérisations en baie de Somme ?... 27*
- LPBS 1/06/04 15:39 Page 27
- du conservatoire du littoral et des rivages lacustres, compte rendu de la table ronde : de la nature conquise à la nature conquérante : « ouvrons les digues », p. 13 et 14.
- Pirazzoli P.-A., (1998) ; Sur la vitesse des variations du niveau de la mer, annales de géographie, n° 600, p. 220 à 233.
 - Roux P., (1999) ; Une autre expérience : le projet de rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel in Hoeblich J.-M. (dir.) ; La Baie de Somme en question, actes du colloque, association pour le littoral picard et la baie de Somme, université de Picardie Jules-Verne, p. 147 à 149.
 - Verger F., (1993) ; Conceptions successives de l'aménagement des vasières littorales par les sociétés riveraines, Mappemonde, 1993-1, p. 21 à 26.
 - Verger F. et Goeldner L., (1995) ; Endiguements littoraux et conservation des marais et vasières dans le Nord-Ouest de l'Europe, cahiers du conservatoire du littoral et des rivages lacustres, vol. 7, p. 72 à 91.
 - Yoni C., (1999) ; in Les ateliers du conservatoire du littoral et des rivages lacustres, compte rendu de la table ronde : de la nature conquise à la nature conquérante : « ouvrons les digues », p. 3 à 5.

Pour le littoral picard et la baie de Somme 28

LPBS 1/06/04 15:39 Page 28

La géothermie : une énergie renouvelable ?

En sous-sol il existe des nappes d'eau situées à différentes profondeurs. Le

séjour de l'eau en profondeur durant des millions d'années a entraîné l'augmentation de sa température.

Dans le Bassin parisien, la nappe de l'Albien ¹ située entre 700 et 800 mètres

de profondeur est constituée d'eau douce à une température de 40/45°. Elle est réservée aux usages domestiques. Une autre nappe, celle du Dogger 2, constituée d'eau saumâtre 3 à 60/75° est située entre 1600 et 1800 mètres. Elle est utilisable, sous certaines conditions, pour les besoins énergétiques.

Il était tentant d'utiliser ces eaux naturellement chaudes pour chauffer des habitations à meilleur compte ou, du moins, en économisant du fuel. Bien que cela ne soit pas simple, la décision fut prise vers 1975 et, pour capter l'eau à 1600/1 800 mètres, on fit appel à des pétroliers expérimentés dans le domaine du forage. L'installation a été réalisée dans un ensemble de 1 700 logements situés à Villeneuve-la-Garenne en Seine-Saint-Denis. L'ensemble, constitué de deux barres et vieux d'une dizaine d'années, permettait de réaliser des liaisons relativement courtes. Par ailleurs, un espace libre très proche rendait possible l'installation du matériel de forage.

La nature (salée) de l'eau obtenue dans la nappe du Dogger pose quelques problèmes : l'impossibilité de rejeter l'eau captée dans les égouts pour des raisons de pollution et la nécessité d'une protection rigoureuse de corrosion.

Il fut donc décidé de forer deux puits :

– un puits d'extraction muni d'une pompe immergée (200 m³/h) placé dans le tube à une profondeur de 300 m ;

1. Albien : dernier étage géologique du Crétacé inférieur (environ moins 15 millions d'années).

2. Dogger : Jurassique moyen (environ moins 160 millions d'années).

3. Cinq à trente grammes de sels par litre, des gaz dissous, des dérivés soufrés, bactéries sulfatoréductrices.

LPBS 1/06/04 15:39 Page 29

– un puits de réinjection alimenté par des pompes de surface d'une pression de vingt bars. La réinjection de l'eau évitait donc la pollution du milieu et, en outre, permettait de maintenir le volume d'eau et la pression de l'aquifère. Ces deux puits, situés à 10 mètres l'un de l'autre, sont verticaux jusqu'à 350 mètres puis sont déviés de 24° en sens opposé jusqu'à la profondeur de 1 750 mètres de telle façon que les fonds de puits sont à 1 000 mètres l'un de l'autre. Pour éviter la corrosion, le tubage fut réalisé en fibre de verre. Il faut noter que la réalisation en forages déviés en tube de verre fut une première mondiale. Comme il était impossible d'utiliser cette eau directement dans les canalisations et les appareils de chauffage, l'eau de retour était réchauffée au niveau d'un échangeur à plaques en titane avant de passer dans la chaudière. Les chaudières recevant une eau déjà réchauffée auraient à fournir moins de calories pour porter l'eau de chauffage à la température adéquate. L'eau réinjectée dans l'aquifère maintenait certes le volume et la pression de celui-ci mais formait également une masse d'eau froide et oblongue qui s'étirerait petit à petit vers le puits d'extraction d'eau chaude le rendant inutilisable. Au moment de la réalisation, on pensait que cette masse d'eau froide atteindrait le puits d'extraction en trente ans ; en fait le fonctionnement de l'installation a été stoppé au bout de vingt ans. Il y avait beaucoup d'incertitudes dans cette réalisation, le procédé était nouveau, les risques mal connus. La rentabilité de l'opération fut jugée insuffisante même si l'amortissement des travaux fut compensé par l'économie de fuel réalisée. En réponse à la question posée par le titre, il semble bien que la géothermie n'est pas une source d'énergie renouvelable sauf dans les régions volcaniques.

Pierre MARY.

Pour le littoral picard et la baie de Somme 30

LPBS 1/06/04 15:39 Page 30

Activités de l'association

L'activité de l'association ne cesse de s'intensifier. Chacun des membres du conseil d'administration prend part à de nombreuses réunions et manifestations

dans le respect des engagements de participation à la décision de la chose publique que doit soutenir toute véritable association. Comme chaque année, Roger Noyon a représenté l'association lors de l'assemblée générale de l'APEDIC de Quend qui s'est déroulée le 30 novembre 2003. Entre autres sujets furent évoqués: la réalisation d'un nouveau village de vacances sur l'actuelle place du marché de Quend-Plage ; la rénovation de l'immeuble « La Résidence » ; le projet d'un second golfe à Quend-Plage, les installations existantes étant saturées ; le refus de la Municipalité concernant la deux fois deux voies entre Quend et Monchaux. Les nuisances causées par les parcs à moules furent unanimement condamnées. Notre collègue a aussi pris part aux réunions du conseil d'administration du centre pédagogique et d'initiation à l'environnement de la Somme (CPIE) qui fait, actuellement, l'objet d'un audit souhaité par le conseil général. L'association a également participé aux réunions du comité de suivi et du conseil scientifique de la « réserve baie de Somme », à celles de la commission régionale sur l'agriculture raisonnée et du comité régional de suivi du programme de développement rural national. Membre du conseil d'administration de l'agence de l'eau Artois-Picardie, le président travaille au sein du comité de pilotage du débat national sur la politique de l'eau.

LPBS 1/06/04 15:39 Page 31

Informations

Projets immobiliers au Crotoy

L'association souhaitait que les projets de constructions concernant la côte picarde fassent l'objet d'un examen en commission des sites et paysages. Deux dossiers concernant la commune du Crotoy ont été ainsi étudiés. L'un a été accepté, l'autre en revanche a été remis en question (lotissement derrière les « Tourelles »).

Il serait souhaitable, pour apprécier l'impact de nouvelles constructions à proximité du rivage, de réaliser des « développés des façades de front de mer ». Nous solliciterons ce document lors de la prochaine réunion de la commission départementale des sites et paysages.

Observatoire du littoral côte d'Albâtre -côte picarde

Cet observatoire se propose d'aborder les problèmes touchant l'ensemble de la côte depuis le cap Antifer jusqu'à la baie d'Authie. Cette structure n'aura aucun pouvoir de décision mais celui de « conseil ». L'association a signé la convention à Eu le 3 décembre 2003. Le thème « transit des galets » sera l'un des sujets abordés.

Excursion

Dans le cadre de l'assemblée générale nationale de l'association des professeurs de biologie et de géologie, nous avons organisé une sortie sur le littoral picard. À cette occasion, un livret sur la végétation du littoral français a été élaboré.

Classement des territoires du sud de la baie de Somme et le projet « Opération Grand Site »

La protection du sud de l'estuaire depuis le cap Hornu jusqu'à la pointe du *Pour le littoral picard et la baie de Somme 32*

LPBS 1/06/04 15:39 Page 32

Hourdel est acquise. L'enquête administrative relative à « l'Opération Grand Site » s'achève. Lors de la consultation, l'association a souhaité, tout particulièrement, que l'exploitation des gisements de galets fasse l'objet d'un plan global afin de valoriser cette ressource non renouvelable et singulière, dans le respect du concept de développement durable, c'est-à-dire de façon parcimonieuse sur le long terme. L'association reste attentive à l'élaboration de la charte qui conditionnera la gestion de l'espace « Opération Grand Site ».

Conférence départementale de l'environnement

Comme chaque année le conseil général a organisé, en décembre 2003, une conférence départementale de l'environnement. Le thème « Tourisme et environnement », ensemble difficilement gérable, avait été retenu.

De nombreuses interventions concernant la côte picarde et la baie de Somme ont montré combien il était important de gérer le flux des touristes en période estivale afin de maintenir un environnement naturel attractif.

La décharge d'Abbeville

Un dossier important a été examiné en commission départementale d'hygiène : celui de la décharge d'Abbeville en place depuis près de cinquante ans (illégalement) dans des zones humides. Des analyses avaient montré que la zone était fortement polluée par divers métaux lourds et la période d'inondation n'a guère amélioré la situation. L'isolement du site et sa dépollution seront entrepris. Les déchets ménagers et assimilés sont actuellement placés en centre de transfert (arrêté du 22 juillet 2003). L'exploitation de ce site a été prolongée de six mois. Un aménagement doit être terminé d'ici là sur une parcelle voisine à celle utilisée aujourd'hui.

Réglementation de l'utilisation des véhicules nautiques à moteur (VNM)

Lors d'une réunion organisée par les affaires maritimes et qui s'est déroulée en juin 2003 à Saint-Valery, il a été proposé, en accord avec des professionnels concernés, de réglementer la circulation du jet ski dans les estuaires de la Somme et de l'Authie. Un arrêté préfectoral a été publié le 16 mars 2004.

Informations 33

LPBS 1/06/04 15:39 Page 33

Enquêtes publiques

Maintien du caractère maritime de la baie de Somme

L'enquête publique est close. Moment important où la société civile peut exprimer ses observations et orienter les projets, cette enquête a malheureusement suscité peu d'intérêt de la part du public. Des aménagements touchant en particulier à la pointe du Hourdel (épis, bassin de chasse, réaménagement paysager, dépoldérisation...) étaient pourtant à analyser.

Protection de Mers-les-Bains

L'organisation et la réfection des épis sont proposées. Une nouvelle enquête concernant la protection de la falaise va avoir lieu.

Le parc naturel régional « Picardie maritime »

L'association qui va proposer un projet de charte du parc régional au conseil régional se met en place. Nous espérons être sollicités et participer ainsi au sein des groupes de travail, à l'élaboration des textes cadres qui orienteront la gestion du parc.

La légionellose

On sait que l'épidémie de légionellose qui a sévi dans le Nord - Pas-de-Calais était liée en grande partie au fonctionnement de tours aérorefrigérantes. Une quarantaine d'entreprises présentant ce type d'installation sont concernées dans notre département. Courant février 2004, des arrêtés ont été promulgués par monsieur le préfet de la Somme « *considérant que l'entretien des installations de réfrigération ou de compression, disposant d'un système de refroidissement dont l'évacuation de la chaleur vers l'extérieure se fait par pulvérisation d'eau... il importe de renforcer les prescriptions relatives à l'entretien de ces installations...* » et de prendre certaines mesures de prévention.

Pour le littoral picard et la baie de Somme 34

LPBS 1/06/04 15:39 Page 34

Les falaises de Picardie

État des lieux, enjeux, actions

Les actes regroupent les communications dont certaines inédites, les débats et conclusions

de ces deux journées : un volume de 192 pages, 21x29,7, en quadrichromie.

Sommaire des actes

Avant-propos par Jacques Mortier.

Introduction par Jean-Marc Hoeblich

Première partie

Introduction par Roland Paskoff

Quel état des lieux ? Quel fonctionnement ?

Deuxième partie

Introduction par Alain Miossec

1. Quels enjeux ? Quelles actions ?

2. Vers une gestion du risque ?

3. Ateliers

4. Table ronde et débat

Conclusion

par Jean-Marc Hoeblich

Bibliographie

35

Bon de commande

À adresser à : Jean-Marc Hoeblich

24, avenue du général Leclerc, 80136 RIVERY

Mél. : hoeblich@club-internet.fr

Tél./fax : 03 22 92 87 73

Nom :Prénom :

Adresse :

Désire recevoir exemplaire (s) des actes du colloque.

Ci-joint le chèque de euros à l'ordre de l'Association pour le littoral picard et la baie de Somme.

Signature

Prix d'un exemplaire : 23 euros + frais de port 3,20 euros = 26,20 euros.